

M.D/
REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET

D/2004/017/PRG/SGG

PORTANT REMANIEMENT

MINISTERIEL

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret N° /04/010/PRG/SGG du 23 février 2004, portant nomination du
Premier Ministre ;

VU le Décret N° D/99/007/PRG/SGG du 12 mars 1999, nommant les membres du
Gouvernement, tel que modifié jusqu'à ce jour ;

DECRETE,

ARTICLE 1^{er} : Sont nommés dans les fonctions ci-après :

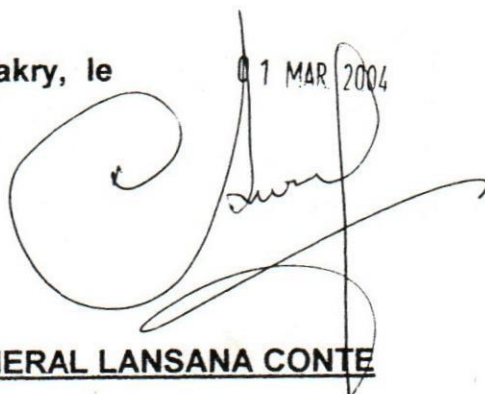
1. Ministre de l'Economie et des Finances
Monsieur Maady KABA CAMARA, ancien Ministre
2. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Monsieur Sekou Décazie CAMARA, Député à l'Assemblée Nationale
3. Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
Monsieur Ibrahima SOUMAH, confirmé
4. Ministre de la Santé Publique,
Dr. Amara CISSE, Député à l'Assemblée Nationale
5. Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage
Monsieur Jean Paul SARR, confirmé
6. Ministre de la Coopération
Elhadj Thierno Habib DIALLO, précédemment Secrétaire Général du
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
7. Ministre des Mines et de la Géologie
Dr. Alpha Maady SOUMAH, confirmé

8. Ministre de l'Emploi et de la Fonction Publique
Monsieur Alpha Ibrahima KEIRA, précédemment Secrétaire Général du Ministère de l'Emploi et de la Fonction Publique, en remplacement de Monsieur Moussa SOLANO, admis à faire valoir ses droits à la retraite
9. Ministre de l'Environnement
Monsieur Abdel Kader SANGARE, précédemment Ministre de la Jeunesse des Sports et de la Culture
10. Ministre de la Jeunesse des Sports et de la Culture
Monsieur Fodé SOUMAH, précédemment Vice-Gouverneur de la Banque Centrale
11. Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique
Mme Djoubaté Hadja Fatoumata Binta, précédemment Directrice Nationale du SNAPE
12. Ministre du Tourisme de l'Hôtellerie et de l'Artisanat
Hajda Koumba DIAKITE, confirmée
13. Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat
Monsieur Ouou Ouou Blaise FOROMO, confirmé
14. Ministre du Plan
Monsieur Eugene CAMARA, précédemment Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
15. Ministre de l'Industrie du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises
Dr. Djene Saran CAMARA, Députée à l'Assemblée Nationale
16. Secrétaire Général du Gouvernement
Elhadj Oury Bailo BAH, précédemment Chargé de Mission à la Présidence de la République

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le

01 MAR 2004



GENERAL LANSANA CONTE